

<https://college-jean-moulin-villefranche.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article124>



Edito du vendredi 15 mai 2020

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 24 septembre 2012

Copyright © Collège Jean MOULIN Villefranche sur Saone - Tous droits

réservés

Madame, Monsieur,
Chers élèves,

J'espère que vous me lisez en bonne santé.

Le 28 avril à l'Assemblée nationale, puis le 4 mai au Sénat, le Premier Ministre a présenté la stratégie de déconfinement du territoire national. Ce plan prévoit la réouverture le 18 mai, sous certaines conditions, des collèges aux élèves, dans les départements classés « vert » par les autorités de santé.

Le 7 mai dernier il a été annoncé que le département de Rhône faisait partie des départements « verts » ce qui nous permettra d'accueillir des élèves à compter de la semaine prochaine.

Le retour des élèves à l'école est important, tant nous savons que l'école constitue pour eux un lieu d'apprentissage, d'épanouissement et de socialisation.

Cette reprise est progressive et se fait dans le strict respect des consignes sanitaires indispensables pour garantir la sécurité des élèves et des personnels. Le protocole sanitaire élaboré sur la base des préconisations du Ministère des solidarités et de la santé, établit les recommandations sur lesquelles nous avons construit l'organisation de la reprise de l'activité scolaire.

Le collège accueillera dans un premier temps les élèves de 6ème et de 5ème. Pour les autres niveaux les décisions relatives à leur retour seront prises fin mai, en fonction de la situation sanitaire.

Le choix du retour des élèves au collège appartient à chaque famille. Les élèves dont les parents ne souhaitent pas un retour en présentiel continueront de bénéficier de la continuité pédagogique à distance.

Le choix retenu pour l'accueil des élèves et présenté au CA du mardi 12 Mai tient compte de consignes sanitaires, mais aussi des effectifs, des capacités d'accueil et de la configuration des locaux.

Les élèves devront porter un masque au collège. Pour les adultes de l'établissement, le port du masque est obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations où la distanciation n'est pas assurée.

Je vous rappelle que le protocole sanitaire prévoit qu'il appartient aux familles de fournir un masque à leur enfant lorsque ceux-ci seront aisément accessibles à tous. En attendant le collège est en mesure d'en fournir aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Je salue enfin l'engagement de tous les personnels du collège pour accompagner la scolarité de nos élèves.

J'adresse à tous les membres de la communauté du collège Jean moulin : élèves, parents et personnels mon soutien dans ces moments de crise.

Alexis VALLON, Principal